



Communiqué de presse  
sous embargo – **publication 12 avril 2022 à 11h30**

## **Le CQRHT lance un projet pilote sur la polycompétence pour répondre aux enjeux de main-d'œuvre liés à la saisonnalité**

Le Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT) annonce la réalisation d'un projet pilote, initié en collaboration avec le ministère du Tourisme (MTO), visant à soutenir la stabilisation de l'emploi saisonnier et la fidélisation des travailleurs et travailleuses dans le contexte de rareté de la main-d'œuvre, qui frappe durement les entreprises touristiques.

Réalisé en collaboration avec les 4 Créneaux d'excellence ACCORD en tourisme, ce projet pilote amènera au moins 10 entreprises touristiques provenant des Laurentides, du Saguenay Lac St Jean, du Nord du Québec, de la Gaspésie et des Îles de la Madeleine à développer la polycompétence de membres de leur personnel saisonnier. Ces derniers pourront acquérir de nouvelles compétences leur permettant de réaliser d'autres tâches sur des périodes différentes de l'année. Ainsi, leur période d'emploi pourra être prolongée lors d'une baisse des activités, notamment en basse saison.

Le développement des compétences et la fidélisation des travailleurs et travailleuses jouent un rôle crucial pour maintenir l'expertise nécessaire à la continuité des activités et des services, pour entreprendre des projets de développement ainsi que pour garantir la pérennité des entreprises touristiques saisonnières.

Les résultats de ce projet pilote permettront de développer l'employabilité et l'engagement des travailleurs et travailleuses. Ces derniers auront un aperçu plus clair sur les belles perspectives de carrière dans le tourisme. L'initiative est réalisée grâce au soutien accordé au CQRHT par le MTO pour la mise en œuvre d'actions favorisant la fidélisation de la main-d'œuvre en tourisme.

### Citations :

« Pour que nos entreprises touristiques puissent se développer et contribuer à l'attractivité du Québec, elles doivent pouvoir compter sur du personnel en nombre suffisant et adéquatement formé. La disponibilité de la main-d'œuvre étant un défi pour le secteur touristique, je salue le lancement de ce projet pilote qui favorisera la rétention des travailleuses et des travailleurs tout en contribuant à développer leurs compétences. C'est grâce à des projets innovants comme celui-ci que nous arriverons à trouver des solutions pour aider nos entreprises à fidéliser leurs employés et ainsi contribuer à la croissance de l'apport du tourisme à notre économie. »

Caroline Proulx, ministre du Tourisme et ministre responsable des régions de Lanaudière et du Bas-Saint-Laurent.



Communiqué de presse  
sous embargo – **publication 12 avril 2022 à 11h30**

« La rétention de la main-d'œuvre est un enjeu aussi important que le recrutement : notre proposition est de vous aider à construire avec les membres les plus engagés de votre équipe ».

Créneaux d'excellence ACCORD en tourisme

« Ce projet pilote correspond au soutien que le CQRHT souhaite apporter aux entreprises et partenaires de l'industrie du tourisme saisonnier. Grâce aux comités œuvrant de manière concertée sur les diverses cibles composant le marché du travail, le CQRHT contribue activement à la recherche de solutions concrètes pour le bien des organismes et des travailleurs et travailleuses. »

Xavier Gret, Directeur général du CQRHT

À propos du Conseil québécois des ressources humaines en tourisme (CQRHT)

Depuis 25 ans, le CQRHT travaille en collaboration avec les partenaires de l'industrie touristique, soit le milieu associatif, les syndicats et les entreprises touristiques. Notre mission : Assurer une surveillance vigilante de l'évolution de la main-d'œuvre en tourisme et favoriser la concertation de tous les partenaires afin d'arriver à des consensus qui permettront de poser des actions communes et structurantes pour relever les défis RH de l'industrie touristique. Le CQRHT est le comité sectoriel de main-d'œuvre de l'industrie touristique.

- 30 -

Sources :

Conseil québécois des ressources humaines en tourisme ([CQRHT](#))

Renseignements : Béatrice Javaudin, directrice des communications

Téléphone : 450 651-1099, poste 222

**Cell. : 514 803-7977**

Courriel : [beatrice.javaudin@cqrht.qc.ca](mailto:beatrice.javaudin@cqrht.qc.ca)

Amélie Dionne

Attachée de presse

Cabinet de la ministre du Tourisme et ministre responsable des régions de Lanaudière et du Bas-Saint-Laurent

Tél. : 418-860-8486